

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Une maison mitoyenne
à usage d'habitation
42 route de Nancy
sur la Commune de NANCY SUR CLUSES (74300)**

MISE A PRIX 185 000 €

Il sera procédé le **jeudi 7 novembre 2024 à 14 heures** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, Palais de Justice de BONNEVILLE, 18 quai du Parquet, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés.

A la requête de la **Société HOIST FINANCE AB (publ)**, Société Anonyme de droit suédois, dont le siège social se situe BOX 7848 à 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le N° 556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sise 165 avenue de la Marne à 59700 MARCQ EN BAROEUL, inscrite au RCS de LILLE METROPOLE sous le N° 843 407 214, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, **venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable dûment constituée et existant en vertu du droit français, immatriculée au RCS de LYON sous le N° 605 520 071, dont le siège social est 4 boulevard Eugène Deruelle à 69003 LYON.

Agissant conformément à un acte de cession de créances en date du 25 juillet 2024 rapporté dans un procès-verbal de constat établi par la SELARL THOMAZON - AUDRANT - BICHE, Commissaires de Justice à PARIS, le 9 août 2024, contenant une annexe visant nommément agissant poursuites et diligences de ses représentant légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat plaident la SCP PIANTA & ASSOCIES, Avocats au Barreau de THONON LES BAINS, et pour avocat plaident la SELARL FDA (FALLION - DUBREUIL), Avocats au Barreau de BONNEVILLE.

A la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers suivants :

**COMMUNE DE NANCY SUR CLUSES
(74300)**

Une maison mitoyenne à usage d'habitation située 42 route de Nancy, cadastrée Section A N° 557 et 558.

Il s'agit d'une ancienne grange partiellement rénovée, d'une superficie Loi Carrez de 163.65 m², édifiée comme suit :

- au rez-de-chaussée, un premier logement comprenant cuisine, salon, salle de douche, WC, deux chambres, cellier et terrasse ;
- à l'étage, un second logement sur plusieurs niveaux comprenant entrée, cuisine, salon-séjour, balcon, bureau, WC, buanderie et cellier, puis dressing, deux chambres et salle de bains avec baignoire, douche et WC, outre une mezzanine.

Les biens mis en vente sont occupés par les propriétaires et leur fille.

MISE A PRIX

**CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS
(185 000 €)**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE le 7 juillet 2022.

Toute personne intéressée par les enchères devra consigner entre les mains de son avocat, en un chèque de banque établi à l'ordre du Compte Séquestre ou du Consignataire, la somme de 18 500 €.

Une visite des lieux sera effectuée par la SCP MALGRAND - DEPERY & BUFFET CROIX BLANCHE, Commissaires de Justice à ANNEMASSE, le MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 DE 9 HEURES A 10 HEURES.

Pour tous renseignements consulter le site avoventes.fr ou s'adresser à la SELARL FDA (FALLION – DUBREUIL), Avocats, 56 place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE (mail : fallion-dubreuil@wanadoo.fr).